Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales, Volume 5 (1820) pages 295-8

Extrait d'une lettre de M. de Govéa, évéque de Péking, datée du 23 juillet 1801.

En 1800, il s'éleva dans la Corée une violente persécution contre le christianisme. Elle donna environ trente martyrs. Effrayée du grand nombre des chrétiens, la cour de Corée excita la régente à ordonner une recherche générale de tous les chrétiens, et l'entière extinction de la religion de Jésus-Christ. Cette princesse rendit un édit cruel. Plusieurs centaines de fidèles furent arrêtés, et conduits à la cour. M. Jacques Velloz, entré en Corée en 1794, étoit du nombre. Il avait été trahi par un officier qui, feignant d'être converti, demanda le baptême. Conduit devant les tribunaux, on lui demanda son nom, sa patrie, par qui il avait été introduit, etc. M. Velloz ne répondit pas un mot aux questions dont l'éclaircissement aurait pu porter préjudice à la religion et aux chrétiens. Quelque cruels tourments que lui fissent endurer ses juges, il demeura ferme dans la confession de la foi. Il eut le courage de prêcher ses juges, et ne cessa d'exhorter les néophytes, ses compagnons de prison, à rester inébranlables dans la foi en Jésus-Christ. Dans les interrogatoires qu'on leur fit subir, ils se référaient aux réponses du missionnaire, dont ils voulaient imiter la foi et subir le sort.

L'affaire, à raison de son importance, fut déférée à la reine. Un des quatre ministres du roi osa plaider, en sa présence, en faveur de la religion chrétienne. La diversité d'opinions parmi les ministres occasiona beaucoup de troubles dans le palais. Enfin on rendit une sentence contre la religion chrétienne et ceux qui l'observent. Le ministre défenseur de la religion, qui probablement était un chrétien caché, un neophyte de la ville royale, et d'autres grands mandarins, furent pendus en particulier, avec un cordon de soie. Le missionnaire et vingt et quelques des principaux chrétiens eurent la tête tranchée ; un autre mourut au milieu des tourmens, beaucoup de chrétiens du peuple furent exilés.

Ceci arriva au mois d'avril 1801. La persécution ne cessa pas pour cela, et la ferveur des néophytes ne se ralentit point. Ils envoyérent, au mois d'octobre, un chrétien pour me porter des lettres qui contenaient le récit de la persécution, et pour me demander un prêtre. Mais, arrivé aux frontières, il fut pris par les gouverneurs, et envoyé à la cour. Il demeura ferme dans la foi, et eut la tête tranchée avec deux autres chrétiens qui l'accompagnaient. On trouva des lettres cousues dans ses habits, et on connut par-là tous les détails relatifs à l'église de Corée.

Le roi de Corée écrivit à ce sujet à l'empereur de Chine. Il représentait les chrétiens comme des rebelles, qui avoient pour but de changer la religion de Confucius, et d'en introduire une européenne. Il affirmait que cette religion était entrée dans la Corée par le canal des Européens de Péking. Enfin il assurait que cent vaisseaux européens devoient venir pour s'emparer de la Corée, et il priait l'empereur de lui porter secours dans le cas que ces vaisseaux vinssent. L'empereur, par une Providence bien spéciale, répondit au roi que les Européens de Péking étaient incapables de former aucun complot contre la Corée ; que, depuis près de deux cents ans qu'il y en avait à Péking, ils n'avoient jamais rien fait de répréhensible : il lui persuada de ne point croire aux paroles de gens déjà morts, et lui recommanda de faire bien garder ses frontières par ses gouverneurs. Nous ne savons ces détails que par la lettre du roi de Corée qui a été publiée dans la gazette de Péking avec la réponse de l'empereur. Il n'est venu aucun néophyte de Corée avec l'ambassade de cette année. Nous avons aussi appris quelque chose par les gentils. Nous ne saurions assez admirer

la conduite miséricordieuse de la Providence sur l'église de Chine. Si l'empereur eût pris différemment la lettre du roi de Corée, il y aurait eu une cruelle persécution en Chine, et surtout à Péking.